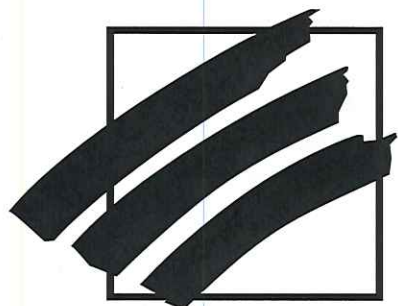
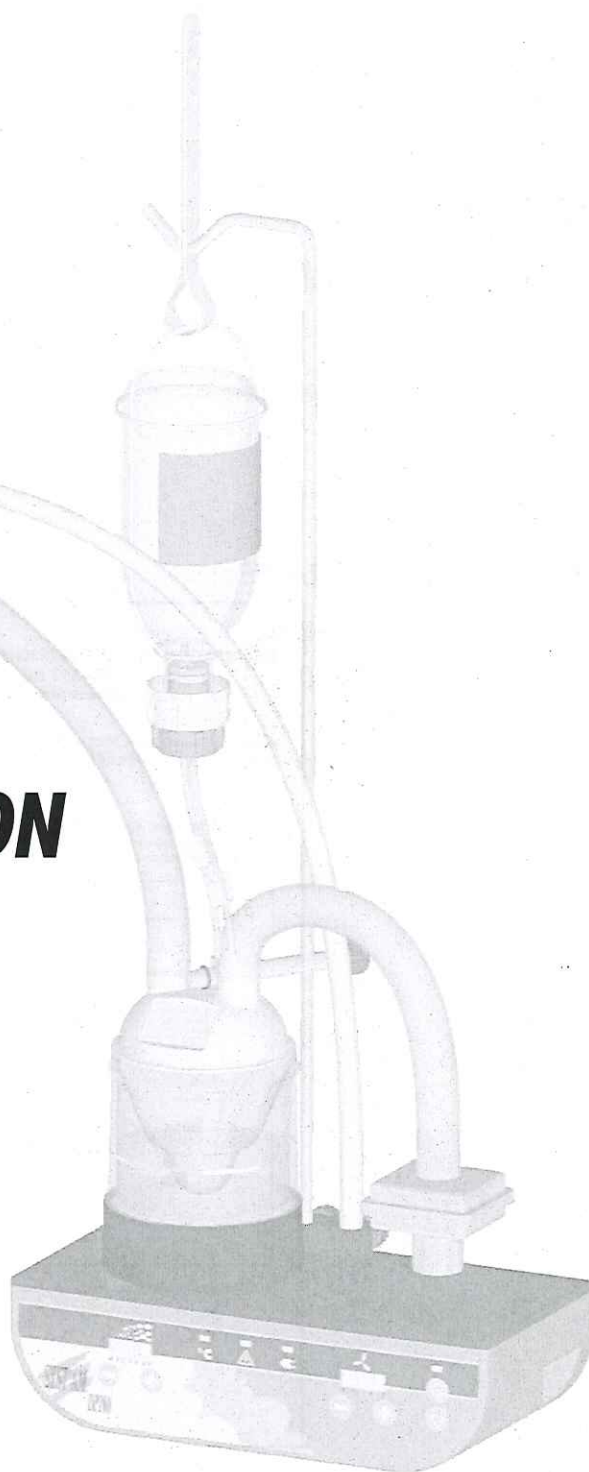


**SYSTAM**

NOTICE D'UTILISATION

DP100

Bulletin d'identification	2
Installation de l'appareil	5
Modes d'utilisation	6
Aérosolthérapie	6
Humidification système ouvert	7
Humidification système fermé	8
Mise en marche et réglages	9
Installation des accessoires	10
En cas d'anomalie, précautions	12
Désinfection et entretien	13
Tableau de nettoyage et désinfection	14

**system assistance medical****CE** 0459

Z.A.E Route de Casseneuil
F-47300 LE LEDAT - Villeneuve/Lot (FRANCE)

Téléphone commercial: 05 53 40 23 50
International Phone: + 33 5 53 40 50 30

Fax Commercial: 05 53 40 50 40
International Fax: + 33 5 53 40 50 40

BULLETIN D'IDENTIFICATION

CONSTRUCTEUR

Nom : System Assistance Medical
Adresse : Z.A.E. Route de Casseneuve
F-47300 LE LEDAT-Villeneuve/Lot (France)

IDENTIFICATION

Nature de l'appareil :	Humificateur Générateur d'aérosol médicamenteux ultrasonique à visée Broncho-pulmonaire
Désignation commerciale :	DP100
Modèle/type :	Ventilé

CONFORMITÉS

Directive CE 93/42/CEE : N° de conformité : 0179/B5/1

DECLARATION CE DE CONFORMITE CONFORMEMENT A L'ANNEXE VII DU DECRET N°95-292 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (Annexe VII de la directive 93/42/CEE)

Je soussigné, **Gérard Cinquin, PDG**, dans la société **SYSTEM ASSISTANCE MEDICAL SA** adresse,
assure et déclare que le dispositif de classe **IIA** :

DPI100

satisfait aux dispositions du décret qui lui est applicable.
Cette déclaration s'appuie sur la documentation technique **1388DV2**, la liste des produits validé par
le **GMED**, et l'attestation CE n° **0719/BS11**.

LISTE DES DISPOSITIFS SOUS LE CONTRÔLE CE (PPE/1/BS11)

Appareil commercialisé	Marque	du type de produit
PROT 1000 VIDE	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ
VALVE 1000 VIDE	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ
IN-STOP	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ
SP-STOP	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ
SP-STOP	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ
SP-STOP	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ
SP-STOP	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ
SP-STOP	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ
SP-STOP	ST-CEP	ASPIRANT/ASPIRÉ

Joint Technique n° 1 (version 2/95)




GROUPPEMENT POUR L'EVALUATION DES DISPOSITIFS MEDICAUX



ATTTESTATION CE / EC CERTIFICATE

Attestation de Conformité Européenne (basée sur la réglementation CE) délivrée par le Comité Technique des Dispositifs Médicaux (CTDM) de la Direction Générale de l'Évaluation des Dispositifs Médicaux (DGEDM) de la Direction Générale de la Santé (DGS) de la République Française.

Attestation CE / EC CERTIFICATE

Attestation de Conformité Européenne (basée sur la réglementation CE) délivrée par le Comité Technique des Dispositifs Médicaux (CTDM) de la Direction Générale de l'Évaluation des Dispositifs Médicaux (DGEDM) de la Direction Générale de la Santé (DGS) de la République Française.

Fabricant déclaré et autorisé : **SYSTEM**
Manufactureur (nom et adresse) : **SAE Société de Consoeul**
P - 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Catégorie des dispositifs : **Dispositifs médicaux**
Dispositifs médicaux : **Dispositifs médicaux**

Le présent document est l'attestation de conformité des produits de la marque SYSTEM à la réglementation CE (93/42/CEE) relative aux dispositifs médicaux de classe IIa. Il est délivré par le Comité Technique des Dispositifs Médicaux (CTDM) de la Direction Générale de l'Évaluation des Dispositifs Médicaux (DGEDM) de la Direction Générale de la Santé (DGS) de la République Française. Le présent document est l'attestation de conformité des produits de la marque SYSTEM à la réglementation CE (93/42/CEE) relative aux dispositifs médicaux de classe IIa. Il est délivré par le Comité Technique des Dispositifs Médicaux (CTDM) de la Direction Générale de l'Évaluation des Dispositifs Médicaux (DGEDM) de la Direction Générale de la Santé (DGS) de la République Française.

Cette attestation est valable jusqu'à : **1 juillet 2001 (provisoire)**
This certification is valid until : **1 July 2001 (provisoire)**



0459



0459 - Attestation de Conformité Européenne (basée sur la réglementation CE) délivrée par le Comité Technique des Dispositifs Médicaux (CTDM) de la Direction Générale de l'Évaluation des Dispositifs Médicaux (DGEDM) de la Direction Générale de la Santé (DGS) de la République Française.

De ce fait, je m'estime remplir les obligations des exigences essentielles selon l'annexe I.

Le Lédat, le 29 octobre 2001

Gérard Cinquin,



ESSAIS TECHNIQUES

Numéro des procès-verbaux d'essais correspondants : GMed n° 2070470
GMed n° 7060043

BULLETIN D'IDENTIFICATION**CARACTÉRISTIQUES DE L'ALIMENTATION**

Tension :	230 V $\pm$ 10 %, 50 Hz
Courant absorbé :	260 mA
Puissance maximale absorbée :	60 VA
Type de protection contre les chocs électriques :	Classe I, Type : B

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET D'ENVIRONNEMENT

Degré de protection procuré par les enveloppes :	IP22
Masse :	4 kg environ
Dimensions hors tout :	273 x 130 x 100 mm
Inclinaison admissible :	10 degrés
Nébulisation :	Ultrasons
Fréquence du quartz :	2.4 MHz $\pm$ 2%
Nature des produits nébulisables :	Solution aqueuse
Contenant des produits nébulisables :	Corps du nébuliseur (humidification) Coupelle (aérosol)
Quantité de produit à nébuliser :	2 cc à 8 cc (avec Control'dose [®] et coupelle) 2 cc à 30 cc (coupelle sans Control'dose [®]) 0,2 l à 1 l en humidification
Plage(s) de réglage	
Puissance de nébulisation :	Plage : de 0 à 6
Débit de gaz :	Plage : de 4,2 à 14,3 l/s
Volume résiduel de produit à nébuliser :	0,8 cc $\pm$ 0,2 (avec Control'dose [®] et coupelle) 3.0 cc $\pm$ 0,2 (coupelle sans Control'dose [®])
Débit liquide de nébulisat :	0,8 cc/mn $\pm$ 0,2 (maxi avec Control'dose [®]) 2,6 cc/mn $\pm$ 0,2 (maxi sans Control'dose [®])
Fonctionnement continu :	Oui
Accessoires chauffants :	Oui

BULLETIN D'IDENTIFICATION**CARACTÉRISTIQUES DE SECURITE**

Conditions d'alarme sonore :

Conditions d'alarme visuelle

Protection à maximum de courant :

Fonctionnement sans liquide
dans la cuve :

Débranchement de la cuve

Niveau d'eau insuffisant dans la cuve

Débranchement de la cuve

Niveau d'eau insuffisant dans la cuve

Par fusibles : 2 x 0,315 A (temporisés)

Pas de création de brouillard médicamenteux

Alarmes

NATURE DES MATERIAUX EN CONTACT AVEC LE NÉBULISAT

Embout buccal :

Tuyau annelé :

Valves unidirectionnelles :

Coupelle à médicaments :

Raccords :

Masque :

Filtre antibactérien :

Cuve :

Couvercle de cuve noir :

Couvercle de kit bleu :

Chambre de nébulisation :

Polypropylène

Polyéthylène

Polypropylène + parablond

Polyéthylène

Styrène méthylmétacrylate

PVC

Fibre polypropylène

Polyéthérimide ultem

Polycarbonate

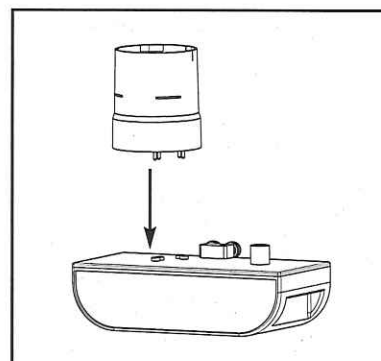
Polypropylène

Polypropylène + polyéthylène

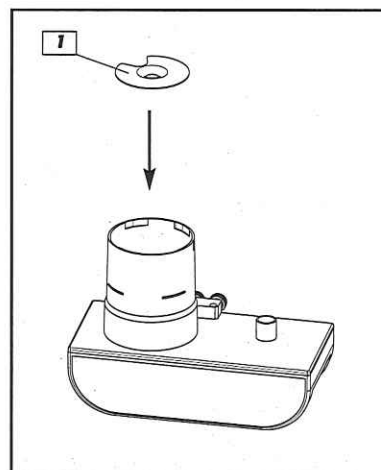
INSTALLATION DE L'APPAREIL

FRANÇAIS

Installer la cuve sur l'appareil en enfonçant les 4 contacts dans les fiches.

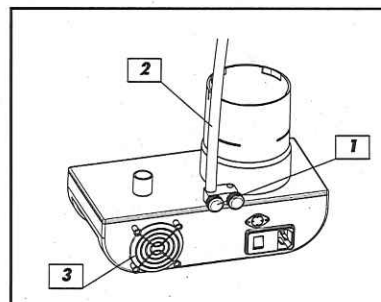


NE PAS OUBLIER DE METTRE LE DISQUE DE PROTECTION (1) DANS LA CUVE.



Desserrer la molette (1). Mettre en place le flexible (2).
Resserrer fortement la molette.

Placer le filtre antipoussière (3) sur l'entrée du ventilateur.



MODES D'UTILISATION DE L'APPAREIL

AÉROSOLTHÉRAPIE

Remplir d'eau purifiée la cuve (2) jusqu'au niveau indiqué par le repère blanc.



SI L'EAU UTILISÉE N'EST PAS DÉMINÉRALISÉE, PRÉVOIR UN DÉTARTRAGE DE LA CUVE, APPAREIL ARRÊTÉ.

Positionner la coupelle (1) de nébulisation dans la cuve (2) de l'appareil (le fond de la coupelle doit être en contact avec l'eau).

Mettre la solution à nébuliser dans la coupelle à médicament.

Installer si nécessaire le Control'dose® (3) amovible sur le couvercle (4).

Solution 1 à 8 cc : mettre en place le Control'dose® pour une utilisation régulière et complète. Au delà (maxi 30 cc), enlever le Control'dose®.

Fermer la cuve avec le couvercle (4). L'ergot du couvercle de la coupelle doit coïncider avec le repère sur la cuve.

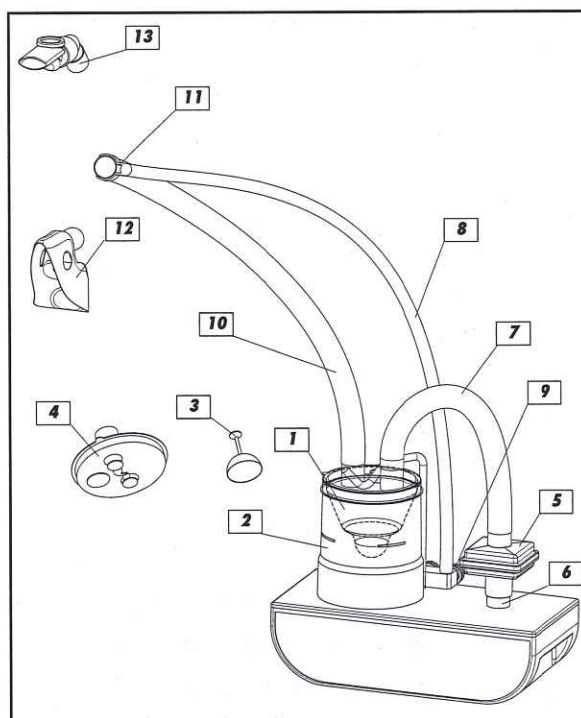
Installer le filtre antibactérien (5) sur la sortie d'air platine (6).

Raccorder le filtre antibactérien et l'entrée d'air du couvercle par le tuyau annelé (7).

Desserrer la molette et placer la potence (8) de fixation du couvercle. Resserrer fortement la molette (9).

Installer la longueur adéquate de tuyau annelé (10) à la sortie du couvercle et fixer l'extrémité avec la pince du flexible (11).

Installer le masque (12) ou l'embout buccal (13) à l'extrémité du tuyau suivant le kit utilisé.



NE PAS FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL SANS SOLUTION DANS LA COUPELLE AU RISQUE DE DÉTÉRIORER CETTE DERNIÈRE.

Il est conseillé de pratiquer une dilution de la solution médicamenteuse dans la coupelle à environ 10 à 15 ml.



LES KITS CONSOMMABLES SONT MONO-PATIENT. LA DURÉE MAXIMUM D'UTILISATION DU KIT CONSOMMABLE EST DE 24 À 72 HEURES (CETTE DURÉE EST À MODULER EN FONCTION DU RISQUE INFECTIEUX DU PATIENT, CONSULTER VOTRE SERVICE CLIN).

MODES D'UTILISATION DE L'APPAREIL

HUMIDIFICATION SYSTEME OUVERT

Emboîter le couvercle (1) et lui donner une légère rotation afin de le verrouiller sur la cuve (2). Le repère (3) sur le couvercle doit coïncider avec le repère de la cuve.

Placer le fermoir de cuve (4) sur la potence (5).

Desserrer la molette (6) et insérer la potence. Resserrer fortement la molette.

Positionner le fermoir de cuve (4) pour appuyer sur le couvercle (1) puis resserrer la molette (6) du fermoir de cuve.

Installer le filtre antibactérien (7) sur la sortie d'air platine (8).

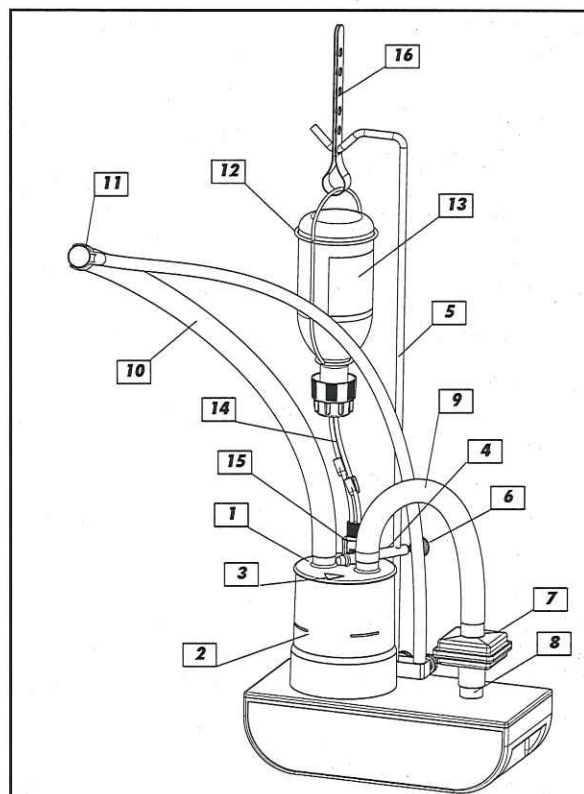
Raccorder le filtre antibactérien (7) et l'entrée d'air du couvercle (1) par le tuyau annelé (9).

Installer la longueur adéquate de tuyau annelé (10) à la sortie du couvercle et fixer l'extrémité avec la pince du flexible (11).

Mettre l'étrier (12) sur la bouteille d'eau pour inhalation (13).

Connecter la ligne d'alimentation (14) sur la bouteille.

Fixer la bouteille sur la potence (5).



CLAMPER LA LIGNE AUPARAVANT. LE VOLUME MORT DE LA CUVE EST D'ENVIRON 125CC.

Connecter la douille de réalimentation (15) sur le couvercle (1).

Connecter la ligne d'alimentation (14) à la douille (15).

Ouvrir les clamps en commençant par le bleu.

La régulation du niveau d'eau est assurée par les deux tuyaux.

En cas d'anomalie, vérifier les points suivants :

- positionnement des tubulures.
- fermeture de la bouteille (prise d'air).



LES KITS CONSOMMABLES SONT MONO-PATIENT. LA DURÉE MAXIMUM D'UTILISATION DU KIT CONSOMMABLE EST DE 24 À 72 HEURES (CETTE DURÉE EST À MODULER EN FONCTION DU RISQUE INFECTIEUX DU PATIENT, CONSULTER VOTRE SERVICE CLIN).

MODES D'UTILISATION DE L'APPAREIL

HUMIDIFICATION SYSTEME CLOS

Remplir d'eau purifiée la cuve (2) jusqu'au niveau indiqué par le repère blanc.



SI L'EAU UTILISÉE N'EST PAS DÉMINÉRALISÉE, PRÉVOIR UN DÉTARTRAGE DE LA CUVE, APPAREIL ARRÊTÉ.

Positionner la chambre de nébulisation (1) dans la cuve (2) de l'appareil (le fond de la coupelle doit être en contact avec l'eau).

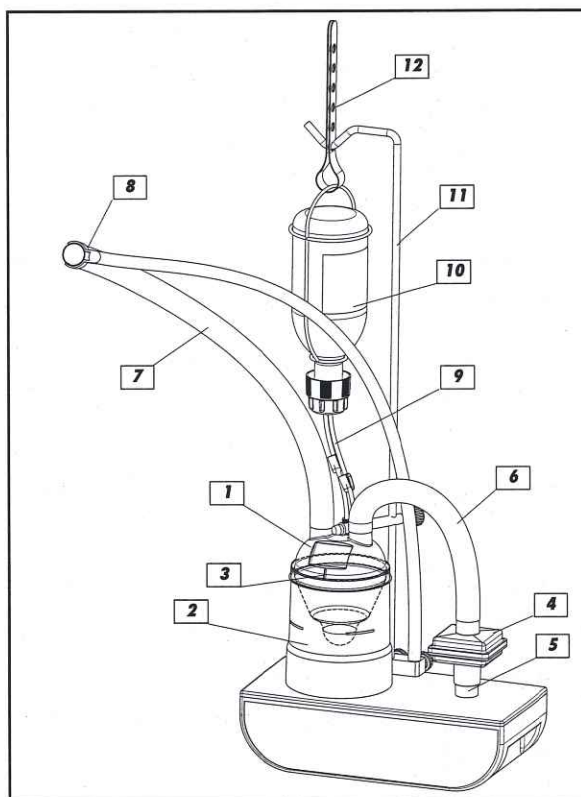
Installer le filtre antibactérien (4) sur la sortie d'air platine (5).

Raccorder le filtre antibactérien (4) et l'entrée d'air de la chambre de nébulisation (1) par le tuyau annelé (6).

Installer la longueur adéquate de tuyau annelé (7) à la sortie de la chambre de nébulisation (1) et fixer l'extrémité avec la pince du flexible (8).

Connecter la ligne d'alimentation (9) sur la bouteille d'eau pour inhalation (10) et sur la chambre de nébulisation (1).

Fixer la bouteille sur la potence (11), clamper la ligne auparavant. Utiliser l'adaptateur (12) pour compenser la hauteur de la bouteille.



NE PAS FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL SANS SOLUTION DANS LA COUPELLE AU RISQUE DE DÉTÉRIORER CETTE DERNIÈRE.

Connecter la ligne d'alimentation (9) à la chambre de nébulisation (1).

Ouvrir les clamps en commençant par le bleu.

La régulation du niveau d'eau est assurée par les deux tuyaux.

En cas d'anomalie, vérifier les points suivants :

- Positionnement des tubulures.
- Fermeture de la bouteille (prise d'air).

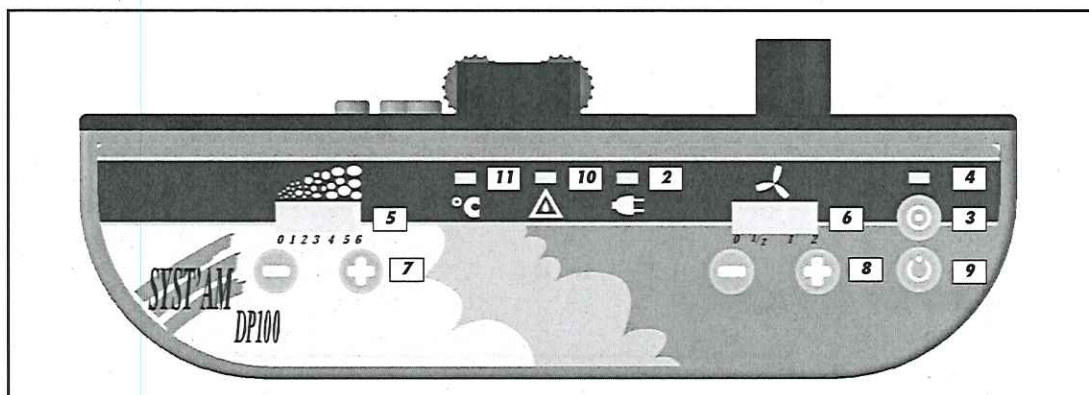


LES KITS CONSOMMABLES SONT MONO-PATIENT. LA DURÉE MAXIMUM D'UTILISATION DU KIT CONSOMMABLE EST DE 24 À 72 HEURES (CETTE DURÉE EST À MODULER EN FONCTION DU RISQUE INFECTIEUX DU PATIENT, CONSULTER VOTRE SERVICE CLIN).

MISE EN MARCHE ET REGLAGES

FRANÇAIS

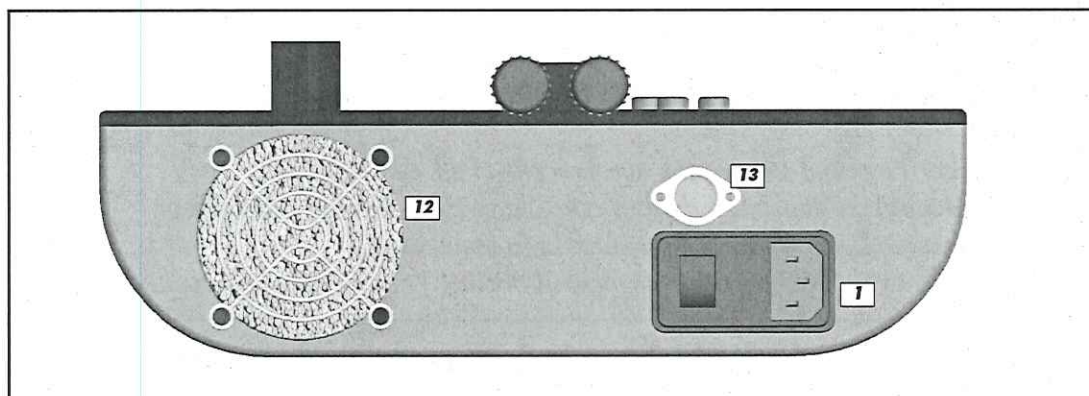
VUE DU PANNEAU AVANT



COMMANDES & CONTRÔLE

Embase secteur et interrupteur général	(1)	Réglage de ventilation	(8)
Voyant de présence secteur	(2)	Arrêt	(9)
Mise en marche	(3)	Voyant d'alarme	(10)
Témoin de fonctionnement	(4)	Témoin de fonctionnement du réchauffeur	(11)
Bargraph de puissance de nébulisation	(5)	Ventilateur et filtre antipoussière	(12)
Bargraph de puissance de ventilation	(6)	Prise réchauffeur	(13)
Réglage de nébulisation	(7)		

VUE DU PANNEAU ARRIERE



MISE EN ROUTE

Relier l'appareil au secteur à l'aide du cordon prévu à cet effet.

Mettre l'appareil sous tension à l'aide de l'interrupteur (1) situé sur la face arrière de l'appareil.
Le voyant de présence secteur (2) s'éclaire.

Mettre l'appareil en marche à l'aide de la touche (3).

INSTALLATION DES ACCESSOIRES

- Le témoin de fonctionnement (4) s'éclaire.
- Le premier segment de chaque afficheur (5) (nébulisation) et (6) (ventilation) s'allume.

Régler la puissance de nébulisation à l'aide des touches (7).

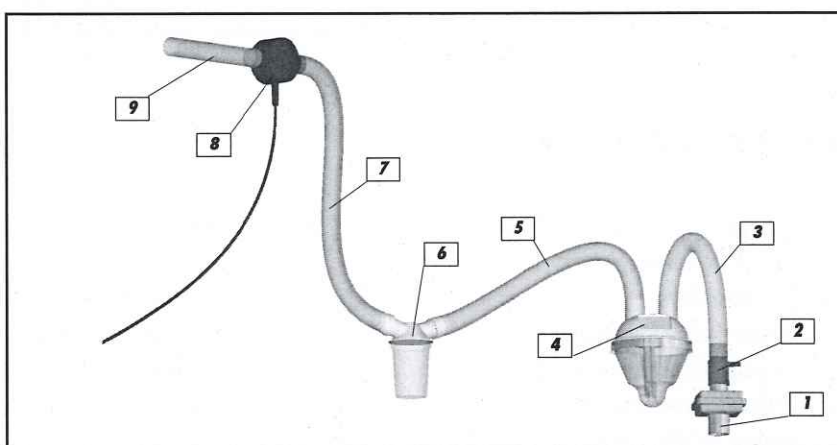
Faire de même pour la ventilation avec les touches (8).

Pour arrêter l'appareil, appuyer sur la touche (9) durant 3 secondes. Cette manœuvre s'accompagne d'une alarme sonore prévenant une pression intempestive de la touche.

INSTALLATION DE L'EMBOUT À OXYGÈNE

Cet accessoire permet de connecter une source d'oxygène sur le circuit d'air du DP100.

L'embout à oxygène se positionne entre le filtre antibactérien (1) et le tuyau d'arrivée d'air (3).



INSTALLATION DU RÉCHAUFFEUR

Le réchauffeur (8) permet une régulation de la température du brouillard entre 35-38° à la sortie du tuyau annelé (9).



PRECAUTIONS D'EMPLOI AVEC L'EMBOUT A OXYGENE

- Placer l'embout à oxygène sur la sortie d'air de l'appareil.
- S'assurer de l'absence de tout corps étrangers dans le réchauffeur.
- S'assurer du bon fonctionnement de la ventilation.
- S'assurer qu'aucun corps étranger n'obstrue l'entrée d'oxygène.

Il se positionne à l'extrémité du tuyau patient (7) en le maintenant avec la pince du flexible. Une section de tuyau annelé (9) doit se placer en sortie du réchauffeur (8).

Le branchement s'effectue sur la prise (13-page 9) située sur la face arrière de l'appareil.

Le témoin situé sur la face avant indique que le réchauffeur est en fonctionnement. Lorsque la température est atteinte, le témoin s'éteint.

INSTALLATION DES ACCESSOIRES

INSTALLATION D'UN PIÈGE À EAU

Connecter un tuyau annelé (5) entre la sortie du couvercle de cuve (4) et le piège à eau (6).

Connecter un tuyau annelé (7) entre la sortie du piège à eau (6) et la pince du flexible.



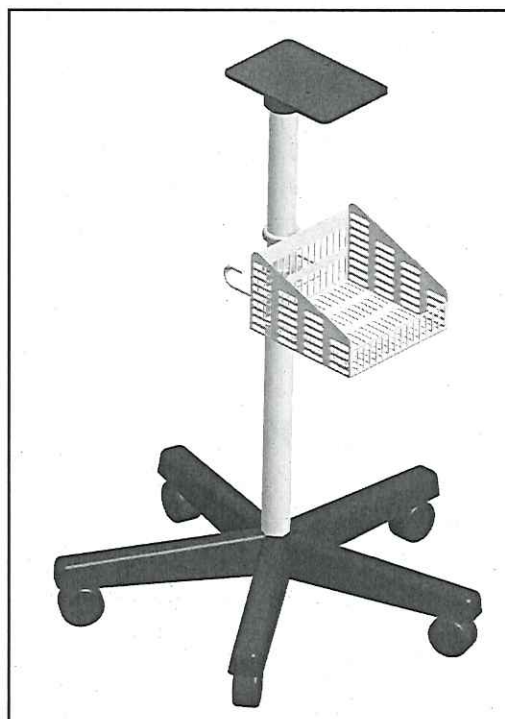
LES TUYAUX ANNELÉS SITUÉS ENTRE LA CUVE ET LA PATIENT DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DE SORTE QUE LE PIÈGE À EAU SE TROUVE AU POINT LE PLUS BAS POUR RECEVOIR LES GOUTTES D'EAU FORMÉES PAR LE CIRCUIT.

PIED ROULANT

Le pied roulant facilite le déplacement du DP100.

Deux inserts sont prévus sous l'appareil pour sa fixation.

Le panier permet de laisser avec l'appareil les différents accessoires ou quelques consommables.



EN CAS D'ANOMALIE, PRÉCAUTIONS

EN CAS D'ANOMALIE

PAS DE BROUILLARD À LA SORTIE DU TUYAU ANNELÉ

- Niveau d'eau anormal dans la cuve.
- Ventilation trop faible ou filtre humide.
- Trop ou trop peu de liquide dans la coupelle (maxi 30 cc, mini 2 cc).
- Clapets du couvercle non ouverts.
- Coupelle détériorée.
- Mélange de médicaments incompatibles nécessitant un autre protocole d'aérosol (contacter votre pharmacien).
- Élément quartz de la cuve défectueux.

APPAREIL EN ALARME

- Niveau d'eau insuffisant dans la cuve.
- Cuve mal connectée.
- Flotteur de niveau (à l'intérieur de la cuve) monté à l'envers. L'appareil se met dans ce cas en alarme sonore et visuelle.
- En cas de débranchement de la cuve en cours de fonctionnement, l'appareil se met aussi en alarme.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Lorsque la nébulisation d'un médicament pur ou dilué doit être effectuée, il est vivement conseillé de ne pas le mettre directement dans la cuve de nébulisation, mais d'utiliser la coupelle à médicament conçue à cet effet.

Eviter de laisser stagner de l'eau sur la platine.

DÉSINFECTION ET ENTRETIEN

CONSEILS DE DÉSINFECTION

- Extrait du chapitre "Prévention des infections respiratoires nosocomiales - Ministère de l'emploi et de la Solidarité - Secrétariat d'Etat à la Santé et à l'action sociale - Comité technique national des infections nosocomiales - deuxième édition, 1999 : <http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nosoco/guide/sommaire.html>"

"La prévention des pneumopathies associées à une contamination lors de l'oxygénothérapie nasale, des aérosols et de la nébulisation repose sur les mesures suivantes :

- *Le respect des modalités d'utilisation des matériels à usage unique (sondes nasales, lunettes à oxygène).*
 - *L'utilisation d'eau ou de solution stériles pour les réservoirs. Les solutions utilisées pour l'aérosolisation et la nébulisation doivent, de préférence, être conditionnées en monodoses, et utilisées et stockées dans de strictes conditions d'asepsie pour éviter toute contamination. Lorsque les réservoirs sont presque vides, il ne faut pas compléter le niveau mais jeter le liquide restant avant de procéder à un nouveau remplissage.*
 - *Le respect des procédures d'entretien. Les réservoirs sont nettoyés, désinfectés, rincés et séchés tous les jours. "*
- Guides et recommandations : "Guide de bonnes pratiques de désinfection des dispositifs médicaux : <http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nosoco/nosoco3-1-2.html>"

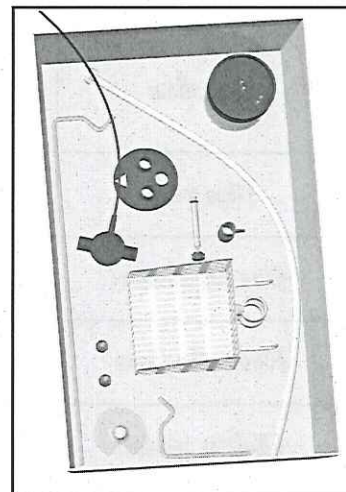
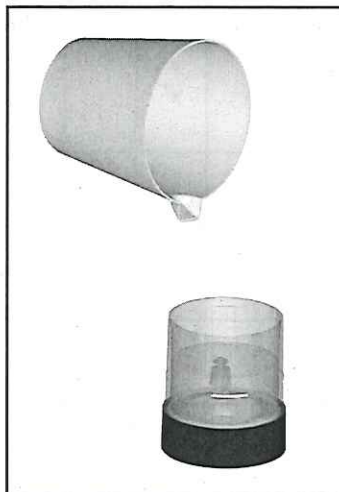
DÉSINFECTION DE LA CUVE

Remplir la cuve à moitié de liquide de décontamination.

La plonger, retournée, dans le bain, sans immerger le socle de la cuve (pour une durée correspondant aux consignes du fabricant du désinfectant).

Au cas où le bas de la cuve aurait été immergé, la laisser sécher verticalement pour supprimer l'humidité.

La cuve est autoclavable.



LES MATERIAUX ONT ÉTÉ TESTÉS DANS LES CONDITIONS SUIVANTES : CHALEUR HUMIDE 15MN À 121°C OU 3MN À 134°C ET 2 BAR.

TABLEAU DE NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Pièces	Usage Unique	Nettoyage	Pré-désinfection	Désinfection	Autoclave	Précautions
Boîtier		✓				Débrancher l'appareil, ne pas utiliser d'acides ou de bases fortes
Potence		✓	✓	✓	✓	
Fermeoir cuve		✓	✓	✓	✓	
Tige fermeoir		✓	✓	✓	✓	
Flexible		✓	✓	✓	✓	
Pied roulant		✓				
Panier accessoires		✓	✓	✓		
Cuve			✓	✓	✓	Ne pas gratter le quartz (Pastille en métal au fond de la cuve). Ne pas immerger en totalité.
Disque de protection cuve			✓	✓	✓	
Couvercle cuve noir			✓	✓	✓	
Embout à oxygène			✓	✓	✓	
Réchauffeur			✓	✓		Ne pas immerger la prise terminale. Il est important de bien nettoyer les alvéoles du réchauffeur à l'aide d'un écouvillon.
Piège à eau	✓					En cas d'utilisation prolongée, consulter votre service CLIN
Filtre antipoussière	✓					En cas d'utilisation prolongée, consulter votre service CLIN
Filtre antibactérien	✓					En cas d'utilisation prolongée, consulter votre service CLIN
Tubulures annelées	✓					En cas d'utilisation prolongée, consulter votre service CLIN
Ligne d'alimentation	✓					En cas d'utilisation prolongée, consulter votre service CLIN
Composants du kit consommable	✓					En cas d'utilisation prolongée, consulter votre service CLIN

INDEX

ALARME SONORE	4, 10, 12
ALARME VISUELLE	4
ANTIBACTÉRIEN	4, 6, 7, 8
ANTIPOUSSIÈRE	5
BOUTEILLE	7, 8
BULLETIN D'IDENTIFICATION	2
CARACTÉRISTIQUES	3, 4
CHAMBRE DE NÉBULISATION	4, 8
CLAMPS	7, 8
CONFORMITÉS	2
CONSTRUCTEUR	2
CONTROL'DOSE®	3, 6
COUPELLE	3, 4, 6, 8, 12
COUVERCLE	4, 6, 7, 12
CUVE	4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13
DISQUE DE PROTECTION	5
DOUILLE DE RÉALIMENTATION	7
EMBOUT À OXYGÈNE	10
ETRIER	7
FERMOIR	7
FLEXIBLE	5, 6, 7, 8, 10
FRÉQUENCE DU QUARTZ	3
FUSIBLES	4
IDENTIFICATION	2, 3, 4
INSTALLATION DE L'APPAREIL	5
LIGNE D'ALIMENTATION	7, 8
MOLETTE	5, 6, 7
NATURE DES MATÉRIAUX	4
NÉBULISATION	3, 6, 8, 9, 10, 12, 13
PANIER	11
PIED ROULANT	11
PIÈGE À EAU	11
POTENCE	6, 7, 8
PRODUITS NÉBULISABLES	3
PUISSANCE	3, 9, 10
RÉCHAUFFEUR	9, 10
TEMOIN DE FONCTIONNEMENT	9
TUBULURES	7, 8
TUYAU ANNELÉ	6, 7, 8, 10, 11, 12
VENTILATEUR	5, 9
VENTILATION	9, 10, 12
VOYANT DE PRÉSENCE SECTEUR	9

